

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	A3
Orientation professionnelle - Analyse et prospective de l'emploi et des formations	433

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code du travail, notamment la 6ème partie - Livre III relative à la formation professionnelle, notamment l'article 6111-3,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 adoptant la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP) ainsi que le Schéma régional des formations sanitaires et sociales qui lui est annexé,
- VU** la délibération du Conseil régional du 22 mars 2018 adoptant le Plan de bataille pour l'emploi,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 23 novembre 2018 approuvant la Convention de soutien relative au projet d'adaptation de la méthode de recrutement par simulation (MRS) pour 2018-2019,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 8 février 2019 approuvant la convention financière 2019 entre la Région et le GIP Cariforef,
- VU** la délibération de la Commission permanente en date du 7 juin 2019 approuvant l'avenant n°1 à la convention financière 2019 entre la Région et le GIP Cariforef,
- VU** la délibération de la Commission permanente en date du 7 juin 2019 approuvant le règlement d'intervention relatif au « Fonds territorial emploi, formation et

orientation professionnelles ».

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention complémentaire d'un montant de 187 500 € à Pôle emploi sur une dépense subventionnable toutes taxes comprises de 1 162 035 €, ce qui porte l'opération "Des habiletés à l'emploi" 2018_12462 à 337 500 €,

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire correspondante d'un montant 187 500 €,

APPROUVE

l'avenant à la convention de soutien à la MRS, présenté en annexe 1,

AUTORISE

la dérogation à l'article n°12 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20,21 et 22 décembre 2017,

AUTORISE

la Présidente à le signer.

ATTRIBUE

au GIP CARIFOREF des Pays de la Loire une subvention complémentaire d'un montant de 450 000 € sur une dépense subventionnable de 2 626 000 €, pour la mise en œuvre du programme d'activité 2019, ce qui porte l'opération 2019_00845 à 1 918 500 € et l'opération 2019_01435 à 938 500 €,

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire correspondante d'un montant de 450 000 €,

APPROUVE

l'avenant n°2 à la convention financière annuelle avec le GIP Cariforef, présenté en annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à le signer.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 1 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 4 000 € toutes charges comprises, à l'APREEC pour l'organisation d'une action en faveur des jeunes et des entreprises sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Sud,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 4 620 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 21 150 € toutes charges comprises, à COORACE Pays de la Loire pour l'organisation d'un « Rallyes pour l'emploi » sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Sud,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 18 750 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 34 990 € toutes charges comprises, à l'ANEFA pour la mise en œuvre de l'action "Saisons en Anjou" sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Sud,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 9 235 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 45 842 € toutes charges comprises, à COORACE Pays de la Loire pour l'organisation de deux « Rallyes pour l'emploi » sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Est,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 18 750 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 34 990 € toutes charges comprises, à l'ANEFA pour la mise en œuvre de l'action "Saisons en Anjou" sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Est,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 4 620 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 21 150 € toutes charges comprises, à COORACE Pays de la Loire pour l'organisation d'un « Rallyes pour l'emploi » sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Centre,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 18 750 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 34 990 € toutes charges comprises, à l'ANEFA pour la mise en œuvre de l'action "Saisons en Anjou" sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Centre,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 18 750 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 34 990 € toutes charges comprises, à l'ANEFA pour la mise en œuvre de l'action "Saisons en Anjou" sur le Territoire de solutions EFOP de Maine-et-Loire Ouest,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 4 380 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 10 950 € toutes charges comprises, à la JCI Haute-Mayenne pour l'organisation de l'action « Emplois en scène » sur le Territoire de solutions EFOP de Mayenne Nord,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 33 600 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 59 600 € toutes charges comprises, à la CPME de Vendée pour le projet d'action de formation en situation de travail sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Centre,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

la convention présentée en annexe 3,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 13 750 € toutes charges comprises, à la MDEDE de Vendée pour le projet d'accompagnement des entreprises sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Centre,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 13 350 € toutes charges comprises, à la MDEDE de Vendée pour le projet d'accompagnement des entreprises sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Nord,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 15 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 40 515 € toutes charges

comprises, à la Communauté de communes du Pays de Pouzauges pour le projet d'ECL'OR sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Nord,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

la convention de partenariat présentée en annexe 4,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 12 470 € toutes charges comprises, à la MDEDE de Vendée pour le projet d'accompagnement des entreprises sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Ouest,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 10 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 12 540 € toutes charges comprises, à la MDEDE de Vendée pour le projet d'accompagnement des entreprises sur le Territoire de solutions EFOP de Vendée Sud

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

ATTRIBUE

une subvention de 800 €, sur un montant subventionnable de 3 350 € toutes charges comprises, à la Communauté de communes Vendée Grand littoral pour l'organisation de la 12e édition du Forum emploi-formation 2020,

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 18/11/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs